

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Animation/Gestion de projets dans le secteur sportif

Niveau BAC+1 (niveau 4) · Titre inscrit au RNCP (fiche 30833)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation Certificat de Spécialisation Animation/Gestion vise à développer des compétences en management et organisation d'activités sportives, renforcer les compétences pédagogiques et d'encadrement, assurer la sécurité des pratiques sportives, gérer les aspects administratifs et financiers des structures sportives, et promouvoir les activités tout en développant des partenariats et en innovant dans les pratiques sportives.

Aptitudes à l'emploi · organisation - planification - management - prévention - gestion d'équipe - adaptabilité

Compétence · Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

Compétence · Mettre en oeuvre un projet d'animation

- > Concevoir un projet d'animation
- > Conduire un projet d'animation
- > Évaluer un projet d'animation

Compétence · Gérer un projet dans le secteur du sport

- > Assurer le cadrage d'un projet
- > Promouvoir un projet
- > Clôturer un projet



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre/octobre.
Date variable selon le lieu de formation.

Lieux de formation possibles

- > CFA SPORT & ANIMATION - Lyon (69), Craponne (69), Albertville (73)
- > FSM 01 - Belley (01), Gex (01), Peronnas (01), Trévoux (01)
- > EFICIENCIA - Beynost (01), Chambéry (73)
- > DPSA - Valence (26), Saint-Maurice-l'Exil (38)
- > FORMA-SCHOOL - Renaison (42)
- > PROFESSION SPORT 38 - Eybens (38)
- > TREMLIN SPORT FORMATION - Voiron (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

- > Avoir été recensé
- > Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier et entretien individuel.
L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date.

Le recrutement s'effectue par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne, sur le site : www.ifa.asso.fr/candidature/



DÉBHOUCHÉS

Que fait le titulaire du CS ?

Le titulaire du CS développe des projets et des partenariats, organise et anime des activités sportives, gère les aspects administratifs et financiers, assure la sécurité des participants et innove dans les pratiques pédagogiques pour promouvoir le sport et répondre aux besoins des différents publics.

Poursuite d'études

- > Certificat de Spécialisation Encadrement Secteur Sportif
- > BPJEPS - toutes mentions (le CS AG2S permet la validation des deux premiers blocs de compétences du BPJEPS APT)

Emplois accessibles

- > **Postes** : des activités professionnelles dans le champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport
- > **Divers secteurs** : écoles, associations, clubs sportifs, municipalités, clubs de loisirs, de remise en forme, espaces aquatiques, des complexes hôteliers, hôtellerie de plein air, etc.

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Animation/Gestion de projets dans le secteur sportif

Niveau BAC+1 (niveau 4) · Titre inscrit au RNCP (fiche 30833)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le certificat de spécialisation est validé tout au long de la formation par le biais d'un contrôle continu, avec la mise en place de jury de certification.

Il est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales :

- **d'enseignants** appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- **de professionnels employeurs** et salariés correspondant au champ du diplôme.

Épreuves	Coef.	Mode
E1 – Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice	9	CCF
E2 – Mettre en oeuvre un projet d'animation	9	CCF
E3 – Gérer un projet dans le secteur du sport	6	CCF

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30833/>